Commune de Gennes

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 26 avril 2013

- Compte-rendu -

Etaient présents : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Patrick MODICA, Thérèse ROBERT, Florent VALLOT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON.

Etait excusée : Paulina REQUENA

- **Convention avec la caisse d'allocations familiales pour le versement d'aides aux temps libres aux familles lors de l'organisation des centres de loisirs de la commune**

Le conseil municipal décide de signer cette convention, nécessaire pour permettre aux familles qui réunissent les conditions de bénéficier des aides de la CAF pour les centres de loisirs.

- **Assiette et désignation des coupes de bois de l'exercice 2013 : modification de la délibération du 24 octobre 2012**

Bonne nouvelle : des bois précieux dans la forêt de Gennes, et c'est bon pour les violons !
En martelant les coupes pour la prochaine campagne 2014, les agents ONF ont identifié treize « érables ondés ». Ces arbres présentent des veines avec des ondulations, qui les font apprécier pour la lutherie, ce qui leur confère une excellente valeur commerciale. Cette particularité ne peut être rendue visible qu'en découpant une fenêtre d'écorce. Elle peut être liée à la nature du terrain, ou d'origine génétique. Un essai suivi par l'Inra est d'ailleurs en cours près de la cabane de chasse, mais on ignore si à terme ces érables seront ondés ou non.
Le conseil municipal décide d'exploiter ces arbres cette année, avec plusieurs autres arbres de qualité (merisiers, autres érables) sur la parcelle n° 4, en complément des coupes prévues sur les parcelles 5, 27 et 28.
La délibération du 24 octobre 2012 est modifiée en ce sens.

- **Passation des actes administratifs nécessaires aux régularisations engagées suite au remaniement cadastral 2011-2012**

Moins bonne nouvelle : les actes administratifs relatifs aux régularisations cadastrales seront assortis d'une taxe à destination de la conservation des hypothèques, d'un montant minimum de 15€, plus une part variable fonction de la surface concernée (avec un minimum de 25 €). Cette taxe reste toutefois très inférieure au coût d'un acte notarié classique.

Le conseil municipal décide de racheter pour l'euro symbolique à l'association foncière, sur sa proposition, le chemin des Vernottes, depuis son départ du village jusqu'au carrefour avec la première voirie qui rejoint la RD 464 (parcelle AB n° 194, pour 1047 m2).

- **Création d'un tarif sur l'enlèvement des dépôts sauvages**

Considérant les problèmes posés par les dépôts sauvages d'ordures et de matériaux, le conseil municipal décide de l'application d'un tarif d'enlèvement selon le tarif suivant :

- ✓ Petits déchets, sacs poubelle, cannettes… : 80 €
- ✓ Dépôts de matériaux jusqu'à 1 m3 : 100 €
- ✓ Au-delà : 100 € par m3 supplémentaire

Si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure aux taux forfaitaires prévus dans la catégorie de déchets concernés, l'enlèvement sera facturé sur la base d'un décompte des frais réels. Le tarif est fixé de manière à couvrir l'intégralité des dépenses réellement engagées dans la commune pour identifier le producteur de déchets et couvrir leur enlèvement et leur gestion (frais administratifs, de personnel, de collecte, de transport et de traitement).

<u>Questions et informations diverses</u>

- **Nouveau dispositif d'aides à l'investissement locatif intermédiaire**

La situation de la commune de Gennes (zone B2) permet aux propriétaires de bénéficier de ce nouveau dispositif de réduction fiscale destiné à favoriser l'investissement locatif. Pour permettre l'application du dispositif, le conseil municipal décide de solliciter auprès du préfet l'agrément de la commune en ce sens.

- **Microcoupures d'électricité**

Une récente rencontre avec un responsable d'ERDF a permis de faire le point sur le problème des microcoupures. Pour l'essentiel, la réponse est la suivante : les microcoupures (15 millisecondes) sont pratiquées pour éviter des phénomènes de saturation qui autrement provoqueraient des coupures de plusieurs heures. ERDF conclut qu'il vaut donc mieux avoir des microcoupures.
En résumé, mieux vaut une petite coupure qu'une grosse.

- **Gendarmes et voleurs**

La gendarmerie enregistre une recrudescence de cambriolages sur sa zone d'action (24 communes), de 55% en 2012 par rapport à 2011. Les communes les plus proches de Besançon sont les plus impactées.

- **Transformateurs et lignes électriques**

Après évolution de l'étude de RTE (Réseau de Transport d'Electricité), le territoire de la commune n'est plus concerné par le projet d'implantation d'un site de transformateurs. Un impact tout de même de ce projet : certaines lignes seront enterrées ou supprimées, notamment la ligne descendant de Montfaucon, ou créées.

- **Nouveau logiciel cadastral**

La mairie disposera prochainement d'un accès au nouveau logiciel cadastral de la CAGB (Geomap), qui facilitera l'accès aux informations et leur traitement.

- **Travaux d'aménagement des voiries**

Quelques adaptations ou problèmes rencontrés en cours de chantier impliquent des plus-values pour un total d'environ 20 000 € : chemin du Quarcet en enrobé, entrée de la rue de la Corvée et bordures de la rue de la Maltière nécessitant un renforcement, prolongation de trottoir rue des Murots.

- **Aménagement de la place de la bascule**

Après débat le conseil municipal opte pour le maintien de l'ensemble de la bascule, ce qui implique une réfection du plateau et une révision du mécanisme. La décision définitive sera fonction du chiffrage du coût de l'opération.

- **Maison du marais**

Pour son projet de maison du Marais, le syndicat du Marais a retenu le terrain proposé par Gennes, derrière l'entreprise Geniferson, en priorité sur les autres implantations possibles. Ce projet mobiliserait environ 25 ares, et s'accompagnerait de la réhabilitation de la mare située à proximité. Il s'inscrirait aussi dans la logique d'un accès piétonnier au marais, via la voie douce Gennes-Saône et un contournement piétonnier de l'étang des Allaines.

- **Dates à noter**
  - ✓ Fête de Gennes le 12 mai, barbecue et thé dansant
  - ✓ Vide grenier le 26 mai

Voir les affiches jointes au compte-rendu

- **Exercices sur le site du pipe-line :**
  - Exercice de défense le 10 mai sur le site du pipe-line, par la 7e brigade blindée de Besançon, dans le cadre d'un dispositif national de mise en alerte de réservistes.
  - Exercice de simulation d'accident le 28 juin sur le site PPRT

Normalement aucun lien entre ces deux exercices.

- **Compte –rendu des séances de conseil municipal**

Comme annoncé dans les trois précédents comptes rendus, le compte-rendu est désormais diffusé :

- ✓ Sous forme papier aux foyers qui en ont fait ou en feront la demande
- ✓ Par mail aux personnes qui en ont fait ou en feront la demande. Les mails étant généralement personnels, plusieurs personnes d'un même foyer peuvent demander à être destinataires.
- ✓ Sur le site internet de la commune, accessible à tous

- **Etat-Civil**

Naissance : Constance, d'Audrey Bertrand et Mickaël Chouffe, est née à Besançon le jeudi 25 avril. Félicitations aux parents et bienvenue à la demoiselle dans notre village.
Décès : Monsieur Robert Beaud est décédé à son domicile le dimanche 7 avril à l'âge de 89 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille du défunt.

- **Pour déclarer vos revenus, pensez Internet !**

La télédéclaration, c'est simple, sécurisé et écologique.
Quelques « clics » suffisent et vous bénéficiez d'un délai supplémentaire (7 juin minuit).
Alors, dès le 19 avril, rendez-vous sur www.impots.gouv.fr et simplifiez-vous la vie !
Vous pourrez aussi découvrir les nouveautés et les simplifications de la déclaration 2013 et adhérer au service en ligne de paiement par prélèvement ou par mensualisation.

- **Prochain Conseil municipal** : vendredi 24 mai à 20 heures

Le secrétaire de séance

Jean SIMONDON

Soirée latino

Vous avez envie de soleil ...
L' AFR organise le **vendredi 3 mai à 20H30** une soirée latino à Gennes. Le concert aura lieu à la **salle place de l'église**.

Première partie : Bernard Mira et ses élèves de Gennes
Seconde partie : musique latino avec le "Bernard Mira trio "

Entrée : 2 € par adulte ; gratuit pour les enfants

Renseignements auprès de Bruno : 06 88 89 56 95

Gennes

Fête patronale

Organisée par le Comité des fêtes

Dimanche 12 Mai 2013

Salle Polyvalente

Buvette

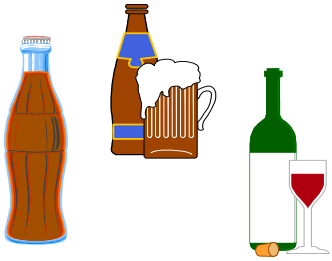

Apéritif dansant à partir de 12h00

Barbecue : côtelette ou merguez ou saucisses

frites + fromage + dessert

Fête foraine

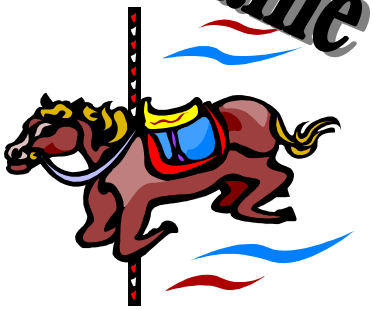

Barbecue

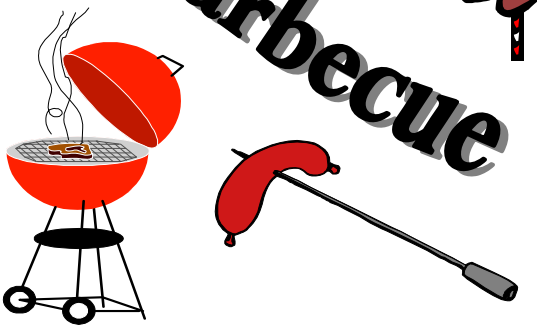

Thé dansant

A partir de 14h30, thé dansant animé par

Gérard PASQUIER

Tarifs : Barbecue (adulte) : 13 €
Barbecue (enfant) : 6 €
Thé dansant (seul) : 7 €

Inscription : ☎ 03 81 55 89 00

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

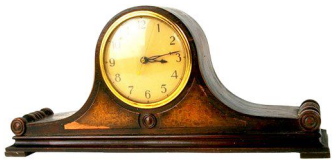

vide greniers

Ouvert **UNIQUEMENT**
aux particuliers

26 mai 2013

Parking de la salle polyvalente de

Gennes

Organisé par le Comité des Fêtes

Contact :

Michèle Dodane 03 81 55 76 42

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique - merci